

RÈGLES DE JEU

BACCARA EZ BACCARAT™

L'OBJECTIF DU JEU

À chaque partie, le joueur doit tenter de prédire laquelle des deux mains, Joueur ou Banque, a la valeur la plus près de neuf (9), soit la valeur la plus élevée au **Baccara** et au **EZ Baccarat™**.

LES CARTES

Le **Baccara** et le **EZ Baccarat™** se jouent avec 6 ou 8 paquets de 52 cartes. Le roi, la dame, le valet et le 10 ont une valeur de 0. L'as a une valeur de 1. Les autres cartes possèdent leur valeur nominale. La valeur d'une main est égale au dernier chiffre de la somme de la valeur des cartes composant cette main.

LES MISES

Le nombre maximal de joueurs assis à une table de **Baccara** ou de **EZ Baccarat™** correspond au nombre d'emplacements de mise sur le tapis. Sauf indication contraire à la table, il est également possible de jouer debout. Le cas échéant, le nombre maximal de joueurs debout est illimité.

À l'aide de jetons de valeur achetés en casino, chaque joueur peut miser sur la main Joueur et/ou sur la main Banque et/ou sur Égalité, conformément à ce qui est indiqué à la table.

Les mises doivent respecter les limites minimale et maximale indiquées à la table. Les mises des joueurs assis doivent être déposées aux emplacements prévus à cet effet, et ce, avant que la première carte soit distribuée. Les mises des joueurs debout doivent être déposées sur la mise d'un joueur assis ou dans l'emplacement communautaire, selon ce qui est indiqué à la table, et ce, avant que la première carte soit distribuée. Aucune mise ne peut être faite, modifiée ni retirée par la suite.

LA DONNE

Les cartes sont distribuées par le croupier*. À chaque donne, les première et troisième cartes tirées du sabot constituent la main Joueur alors que les deuxième et quatrième cartes constituent la main Banque. Une fois les cartes distribuées, si la valeur de l'une des deux mains (chacune composée de deux cartes) est de 8 ou de 9, la main est appelée « naturelle », et aucune autre carte ne peut être tirée, la partie se terminant ainsi. Si les mains sont d'une autre valeur, le croupier* tire une troisième carte ou arrête la distribution pour la main Joueur et/ou pour la main Banque, selon ce qui est indiqué au tableau de distribution suivant :

Tableau de distribution

Lorsque la main Joueur est composée de deux cartes et qu'elle a une valeur de :

Main Joueur

0, 1, 2, 3, 4 ou 5.....	tire une 3 ^e carte
6 ou 7.....	arrête

Lorsque la main Joueur est composée de deux cartes et qu'elle a une valeur de 6 ou de 7, et que la valeur de la main Banque est de :

Main Banque

0, 1, 2, 3, 4 ou 5.....	tire une 3 ^e carte
6 ou 7.....	arrête

Lorsque la main Joueur est composée de trois cartes et que la valeur de la main Banque est de :

Main Banque tire une 3^e carte si la valeur de la 3^e carte de la main Joueur est de :

0, 1 ou 2.....	0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 ou 9
3.....	0, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 9
4.....	2, 3, 4, 5, 6 ou 7
5.....	4, 5, 6 ou 7
6.....	6 ou 7
7.....	arrête

* À la discrétion de la Société des casinos du Québec, les cartes peuvent être distribuées par les joueurs.

LES PAIEMENTS

Pour la mise Joueur :

- a) Si la main Joueur est plus élevée que la main Banque, la mise Joueur est gagnante et payée 1 à 1;
- b) Si la main Joueur est moins élevée que la main Banque, la mise Joueur est perdante;
- c) Si la main Joueur est égale à la main Banque, la mise Joueur est nulle.

Pour la mise Banque :

- a) Si la main Banque est plus élevée que la main Joueur, la mise Banque est gagnante et payée 1 à 1 sous réserve de ce qui suit :
 - Au **Baccara** seulement, une commission de 5 % est prélevée sur chaque paiement relatif à une mise Banque gagnante. Cette commission est calculée en tranches de 10 \$ et est arrondie à la dizaine supérieure,
 - Au **EZ Baccarat™** seulement, nonobstant ce qui précède, si la main Banque est plus élevée que la main Joueur et est d'une valeur de sept (7) ayant été obtenu avec trois cartes, la mise Banque est nulle;
- b) Si la main Banque est moins élevée que la main Joueur, la mise Banque est perdante;
- c) Si la main Banque est égale à la main Joueur, la mise Banque est nulle.

Pour la mise Égalité :

- a) Si la main Joueur est égale à la main Banque, la mise Égalité est gagnante et payée 8 à 1;
- b) Si la main Joueur et la main Banque ne sont pas égales, la mise Égalité est perdante.

LA MISE ADDITIONNELLE DRAGON 7™

À la condition que ce soit indiqué à la table, le joueur peut, en plus de sa ou de ses mises initiales ou sans faire de mise initiale, selon ce qui est permis à la table, faire une mise additionnelle Dragon 7™. Cette mise doit respecter les limites minimale et maximale indiquées à la table et être déposée à l'emplacement prévu à cet effet, avant que la première carte soit distribuée. Elle ne peut être retirée ni modifiée par la suite. Une mise additionnelle Dragon 7™ est gagnante si la main Banque est plus élevée que la main Joueur et est d'une valeur de sept (7) ayant été obtenu avec trois cartes. Autrement, elle est perdante. Une mise additionnelle Dragon 7™ gagnante est payée 40 à 1.

LA MISE ADDITIONNELLE PANDA 8™

À la condition que ce soit indiqué à la table, le joueur peut, en plus de sa ou de ses mises initiales ou sans faire de mise initiale, selon ce qui est permis à la table, faire une mise additionnelle Panda 8™. Cette mise doit respecter les limites minimale et maximale indiquées à la table et être déposée à l'emplacement prévu à cet effet, avant que la première carte soit distribuée. Elle ne peut être retirée ni modifiée par la suite. Une mise additionnelle Panda 8™ est gagnante si la main Joueur est plus élevée que la main Banque et est d'une valeur de huit (8) ayant été obtenu avec trois cartes. Autrement, elle est perdante. Une mise additionnelle Panda 8™ gagnante est payée 25 à 1.

Ces règles sont régies par le Règlement sur les jeux de casino (RLRQ, c. S-13.1, r. 3.1). La Société des casinos du Québec inc. peut modifier en tout temps les présentes règles.